

CAULNES – n°032-5

Zone UCa



1:5000

« Rue de la Hutte »

Superficie : **0.37 ha**

Nombre de logements minimum : **6**

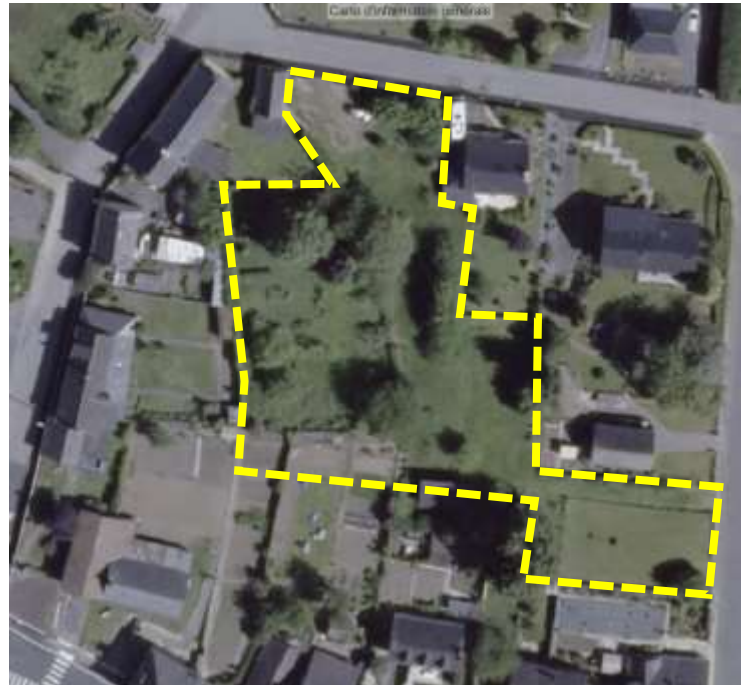
Logements locatifs sociaux minimum :
Apprécié par la commune et Dinan Agglomération

Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe à **proximité** du cœur de bourg commercial.

Il est inséré dans zone à vocation habitat. Le foncier disponible est alors une ressource potentielle pour réaliser des projets de densification en BIMBY.

Site en densification



Photographies du secteur

Objectifs généraux **d'aménagement** du site

Ce secteur est à vocation d'habitat. Les orientations retenues sont :

- La prévision d'un accès depuis la rue de la Hutte jusqu'à la rue Basse.
- Le secteur à vocation à accueillir une opération cohérente avec un objectif de densité minimale de 25 log/ha.
- La mise en place d'un accès parcourant le site depuis la rue de la Hutte jusqu'à la rue Basse.
- La végétation présente sur le site pourra autant que possible être préservée.

Légende



-  Délimitation du secteur
-  Principe d'accès groupé

Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°032-5

